

Réunification des bénéficiaires d'une protection internationale et de leur famille

Cette formation permettra aux professionnels en charge de l'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale de disposer des connaissances juridiques nécessaires à l'exercice de leurs missions de conseil relatives à la procédure de réunification familiale.

OBJECTIFS

- ✓ Intégrer dans sa pratique professionnelle le droit applicable à la procédure de réunification familiale
- ✓ Connaître les règles encadrant la procédure de réunification familiale et les recours ouverts en cas de refus
- ✓ Proposer un accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale et des membres de leur famille favorisant un meilleur accès au droit

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Les bénéficiaires de la procédure de réunification familiale
- La procédure de demande de visa

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Contester un refus de réunification familiale
- Le droit au séjour des bénéficiaires d'une protection internationale et des membres de leur famille



Formateur

Céline Coupard



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels en charge de l'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 350 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support de formation, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : cas pratiques, travail de réflexion en sous-groupes

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire